Ville de VRIGNE AUX BOIS - Commune Nouvelle

Service périscolaire

PLANNING QUINZAINE						
Identité de l'enfant						
Nom :				Prénom :		
Ecole :				Classe :		
Instituteur :						
NOVEMBRE 2025 2eme Quinzaine						
JOUR		PERISCOLAIRE DU MATIN	CANTINE*	PERISCOLAIRE DU SOIR	ALSH DU MERCREDI	
					MATIN Arrivé des enfants 8h30 - 9h00	APRES-MIDI Arrivé des enfants 13h30
*Repas tirés du sac le Mercredi						
LUNDI	17					
MARDI	18					
MERCREDI	19					
JEUDI	20					
VENDREDI	21					
LUNDI	24					
MARDI	25					
MERCREDI	26					
JEUDI	27					
VENDREDI	28					
Nota:						
La remise du planning vaut acceptation du règlement intérieur, disponible à l'accueil du périscolaire ou						
téléchargeable sur le site de la Commune.						
Il convient de mettre une croix dans la case correspondante pour indiquer la présence de l'enfant.						
Toutes les cases cochées sont facturées (Article 3-3 du règlement intérieur).						
Aucune modification possible pendant la période de réservation choisie (Article 2-1 du règlement intérieur).						
Remarques éventuelles :						
Le paiement ne s'effectue pas au dépôt de planning. Vous devez				Date :		
attendre l'avis des sommes à payer envoyé par courrier par la trésorerie pour régler votre facture par Carte Bancaire, Virement				Signature des parents :		
Bancaire, Chèque ou Espèces selon les modalités précisées dans le						
courrier.						

Document à remettre jusqu'au :

Jeudi 13 Novembre 2025*

*Attention : Tout planning rendu après cette date engendrera l'application du tarif E (tarif exceptionnel)

A rendre à l'accueil du service Enfance Jeunesse (Article 2-2 du règlement intérieur).



